

## LE(S) DIRIGEANT(S)

### ↳ Les représentants personnes physiques

- 1 copie recto/verso de la carte d'identité ou du passeport
- 1 déclaration de non condamnation pénale avec déclaration de filiation (\*)
- 1 justificatif de la situation matrimoniale (pour les sociétés de personnes uniquement)
- Représentants de nationalité étrangère :
  - Ressortissants de l'UE : copie recto/verso de la carte d'identité ou du passeport
  - Ressortissants d'autres nationalités : copie de la carte de résident en cours de validité ou copie du titre de séjour temporaire en cours de validité avec mention « *autorisation d'exercer une activité commerciale* » ou « *vie privée* » ou « *compétences et talent* ». Si mention « *étudiant* » ou « *salarié* » joindre la demande d'autorisation de la Préfecture
- 1 pouvoir

#### Gérance majoritaire :

- Imprimé TNS mentionnant l'organisme maladie* (\*)
- Bénéficiaires de l'ACCRE
  - Formulaire ACCRE et justificatif de situation* (\*)

### ↳ Les représentants personnes morales

- 1 extrait KBIS en original de moins de 3 mois

### ↳ Conjoint Collaborateur

- 1 déclaration du conjoint collaborateur (\*)
- 1 copie recto/verso de la carte d'identité ou du passeport ou d'un extrait d'acte de naissance
- 1 déclaration de non condamnation pénale avec déclaration de filiation (\*)
- 1 extrait d'acte de mariage ou copie du livret de famille
- 1 copie du récépissé de Pacte Civil de Solidarité

### ↳ Les commissaires aux comptes

- 1 lettre en original d'acceptation des fonctions
- 1 justificatif en original de l'inscription auprès de l'ordre professionnel

## LA PERSONNE MORALE

### ↳ Pour l'EURL / SARL / SNC

- 2 exemplaires des statuts en original signés et paraphés par tous les associés et enregistrés auprès des services fiscaux
- 2 exemplaires du PV de nomination du ou des gérants signés et paraphés par tous les associés (sauf si nomination prévue dans les statuts)
- 1 exemplaire de l'attestation du dépôt des fonds
- 1 attestation de parution dans un journal d'annonces légales (\*)

### ↳ Pour la SA

- 2 exemplaires des statuts en original enregistrés auprès des services fiscaux, signés et paraphés par tous les actionnaires
- 2 exemplaires du PV du Conseil d'administration nommant le Président et le cas échéant le Directeur Général signés par tous les administrateurs
- 2 exemplaires de l'attestation du dépôt des fonds avec la liste des souscripteurs mentionnant pour chacun le nombre d'actions et le montant des sommes versées
- 1 attestation de parution dans un journal d'annonces légales (\*)

### IMPRIMÉS A COMPLÉTER

M0                       TNS                       ACCRE

**L'imprimé M0 doit être remis en 3 exemplaires**

### INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES OBLIGATOIRES

Régime d'imposition des bénéficiaires  
Régime de versement et périodicité de la TVA  
Coordonnées (tél – fax – mèl)  
Nombre de salariés

(\*) documents ou listes disponibles sur [www.landes.cci.fr](http://www.landes.cci.fr)  
rubrique Formalités/Documents utiles

## LE FONDS DE COMMERCE

### ↳ Création du fonds de commerce

#### **Si local commercial**

- 1 copie du bail au nom de la société

#### **Si domiciliation au domicile personnel du gérant**

- 1 copie de taxe foncière ou de quittance EDF
- 1 attestation de domiciliation (\*)

### ↳ Achat / location gérance / apport

- 1 copie de l'acte d'acquisition signé et enregistré
- 1 copie du contrat de location gérance signé
- 2 ex. du rapport du Commissaire aux Apports
- 1 attestation de parution dans un journal d'annonces légales (\*)

## ACTIVITÉS RÉGLEMENTÉES

### ↳ Activités réglementées (liste non exhaustive)

#### **Débit de boissons et restaurant**

- Copie de la déclaration en Mairie

#### **Achat / vente / importation de métaux précieux**

- Copie de la déclaration d'existence

#### **Fabrication / vente de plats à emporter accessoire à une activité principale de restauration**

- Attestation de stage Chambre de Métiers ou justificatif de dispense (\*)

#### **Règlement 125 € à l'ordre de Chambre de Métiers**

#### **Transport routier de marchandises / de personnes**

- Copie de l'attestation d'inscription provisoire au Registre des Transporteurs Routiers

### ↳ Activité ambulante

La demande initiale de carte permettant l'exercice d'une activité ambulante fait l'objet d'un dossier distinct du dossier d'immatriculation (\*)

## COÛT DE LA FORMALITÉ

**Pour le Greffe du Tribunal de Commerce :** €

*Greffe de Mont-de-Marsan* : à l'ordre de la SCP AKAIGHE

*Greffe de Dax* : à l'ordre du GTC de Dax

**Pour la CCI des Landes :** €